Adhésion 2023 – 2024

FSU SNUipp 34

La FSU - SNUipp ne perçoit aucune subvention et ne vit que par les cotisations de ses adhérent·es !

→ Cotisation payable en plusieurs mensualités **→ 66% du montant déductible des impôts**

Mode de règlement de la cotisation :

_____ **prélèvements (de 2 à 7)** le 3 de chaque mois, à partir de novembre. Remplissez le mandat de prélèvement SEPA et joignez un RIB. L'adhésion est renouvellée automatiquement chaque année.

_____ **chèques (de 1 à 10)** à l'ordre du SNUipp-FSU. Précisez le mois d'encaissement au dos du chèque sans dépasser juillet 2023.

Par CB : en ligne de 1 à 4 échéances sans frais
https://adherer.snuipp.fr/34

Montant de la cotisation :_____(à reporter du tableau ci-contre)

Facultatif, montant de soutien + élevé_____(lui aussi déductible)

NOM :_____Prénom : _____

Téléphone :_____/_____

E-mail : _____

Adresse postale : _____

_____

Code postal :_____ Ville : _____

Poste : _____

Ecole d'affectation : _____

La FSU-SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser ses publications, ainsi que les informations professionnelles et de gestion de ma carrière issues des commissions paritaires. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la FSU-SNUipp 34.

Montant et coût réel

P.E classe normale			P.E Hors classe			P.E Classe exceptionnelle		
Éch	Montant	Coût après déduc.	Éch	Montant	Coût après déduc.	Éch	Montant	Coût après déduc.
PES	60€	20€	1	179€	60€	1	225€	76€
2	120€	40€	2	191€	64€	2	238€	80€
3	135€	45€	3	207€	70€	3	251€	85€
4	139€	46€	4	212€	72€	4	280€	95€
5	145€	49€	5	225€	76€	ch1	399€	135€
6	150€	51€	6	239€	81€	ch2	417€	141€
7	158€	53€	7	249€	84€	ch3	439€	149€
8	167€	56€	Instituteurs			AESH / AVS		
9	179€	60€	9	138€	46€	25€		8€
10	192€	65€	10	146€	49€	Congé par.		Dispo.
11	208€	70€	11	159€	54€	40€	13€	60€ 20€

Temps partiel, cotisation au prorata (minimum 80€)
Votre quotité : _____ %

Majoration si vous êtes...	
Directeur / Directrice 1 à 4 classes	+ 7€
Directeur / Directrice 5 à 9 classes	+ 10€
Directeur / Directrice 10 classes et +	+ 14€
Directeur / Directrice SEGPA	+ 16€
CPC ou CPD	+ 14€
P.E spécialisé·e ou exerçant en REP+	+ 7€

Retraité·e·s

Pension	Montant	Coût après déduc.	Pension	Montant	Coût après déduc.
- de 1000€	80€	27€	1500 à 2000€	120€	40€
1000 à 1500€	100€	34€	+ de 2000€	140€	47€

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (à remplir si vous réglez par prélèvement, joindre un RIB)

Identité du payeur, titulaire du compte NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Coordonnées bancaires du compte à débiter BIC :

IBAN :

Désignation du créancier : FR54ZZZ866509
SNUipp34, 474 allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER - FRANCE

En signant ce formulaire de mandat de prélèvement SEPA, vous autorisez [1] le SNUipp à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte ; [2] votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date du débit sur votre compte.

Fait à _____ le _____ Signature

Bulletin à renvoyer à : FSU-SNUipp 34 - 474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier / snu34@snuipp.fr